



PROGRAMME

7^{ème} Séminaire des correspondants nationaux 18 et 19 novembre 2010

« Le fonctionnement des Cours constitutionnelles en période électorale »

JEUDI 18 NOVEMBRE

9 h 30 Accueil des participants autour d'un café

10 h 00 Ouverture

Présentation du déroulement du séminaire et bilan des activités de l'ACCPUF par Valérie GOURRIER, chargée de mission au service des relations extérieures du Conseil constitutionnel français

Mot d'introduction de Patricia HERDT, responsable de projets à l'Organisation internationale de la Francophonie

Intervention de Boubacar ISSA ABDOURHAMANE, responsable de projets à l'Organisation internationale de la Francophonie sur « *l'accompagnement par l'OIF des Cours constitutionnelles en période électorale* »

Tour de table : présentation des participants

Questions des participants

11 h 00 Pause café

11 h 30 Intervention de Schnutz Rudolf DURR, chef de la division justice constitutionnelle de la Commission de Venise

- 13 h 00 Déjeuner offert sur place
- 14 h 45 Séance de travail
- Président de séance : Fatoumata DIALL, conseiller à la Cour constitutionnelle du Mali
- Exposé de Jérôme SEGUY, chef du service administratif et financier du Conseil constitutionnel français et de Nicolas MOREAU, responsable sécurité informatique sur « *le fonctionnement du service administratif et financier en période électorale* »
- Questions/Réponses avec la salle
- 15 h 45 Pausé café
- 16 h 00 Président de séance : Mohammed BOUAZIZ, Secrétaire général du Conseil constitutionnel marocain
- Exposé de Régis FRAISSE, chef du service juridique du Conseil constitutionnel français et de Delphine ARNOUD, greffière en chef sur « *les procédures contentieuses en matière électorale* »
- Exposé de Guy PRUNIER, chargé de mission au Ministère de l'intérieur français sur « *le rôle et le fonctionnement du Ministère de l'intérieur français en période électorale* »
- Questions/Réponses avec la salle
- 18 h 00 Cocktail au Conseil constitutionnel offert par le Président Jean-Louis DEBRÉ

VENDREDI 19 NOVEMBRE

9 h 30 Café d'accueil.

10 h 00 Séance de travail

Président de séance : Joseph YOUMSI, conseiller à la Cour suprême du Cameroun

Exposé de Farida LAROUCI, membre du Conseil constitutionnel algérien sur « *le fonctionnement du Conseil constitutionnel algérien en période électorale* »

Exposé de Lionel BRAU, chef du service documentation du Conseil constitutionnel français sur « *le fonctionnement du service documentation en période électorale* »

Questions/Réponses avec la salle

11 h 00 Pause café

11 h 30 Séance de travail

Président de séance : Bernadette RENAULD, référendaire, Cour constitutionnelle de Belgique

Exposé de Nikola DJEKIC, Conseiller à la Cour constitutionnelle de Serbie sur « *la protection du droit électoral devant la Cour constitutionnelle de Serbie* »

Exposé de Mélanie ABLO HOUNDEGLA, Secrétaire générale adjoint à la Cour constitutionnelle du Bénin « *le fonctionnement de la Cour constitutionnelle du Bénin en période électorale* »

Présentation de l'IDEF (Institut international de droit d'expression et d'inspiration française) par Barthélemy MERCADAL, Secrétaire général de l'IDEF

Questions/Réponses avec la salle

13 h 00 Déjeuner offert sur place

14 h 45 Séance de travail :

Président de séance : Madame Juliane ALBERINI, chef du service de documentation juridique du Tribunal fédéral suisse

Exposé de Dieudonné RAKOTONDRABAO, Haut Conseiller à la Haute Cour constitutionnelle de Madagascar sur « *la répartition des compétences entre la Haute Cour constitutionnelle et la CENI en période de transition à Madagascar* »

Exposé de Tchalim KARBOU, Secrétaire général de la Cour constitutionnelle du Togo sur « *le fonctionnement de la Cour constitutionnelle du Togo en période électorale* »

Questions/Réponses avec la salle

15 h 45 Pausé café

Président de séance : Tchalim KARBOU, Secrétaire général de la Cour constitutionnelle du Togo

Exposé de Joseph MOUGUIAMA, membre de la Cour constitutionnelle du Gabon sur « *Période de transition juin à octobre 2009 : expérience de la Cour constitutionnelle gabonaise* »

Exposé de Fabian NICULAE, magistrat-assistant à la Cour constitutionnelle de Roumanie sur « *les prérogatives de la Cour constitutionnelle roumaine dans la procédure d'élection du Président de la Roumanie* »

Questions/Réponses avec la salle

Présentation des conclusions du séminaire par Ndeye Maguette MBENGUE, greffier en chef au Conseil constitutionnel du Sénégal

Remerciements présentés par Auguste ILOKI, vice-président à la Cour constitutionnelle du Congo-Brazzaville